

ERF Martigues – Carry-le-Rouet – 1975

• Décision 21, p. 69 – Centrales nucléaires

Le Synode,

conscient du fait que le développement de la construction des centrales nucléaires soulève de nombreuses inquiétudes et nécessite l'étude approfondie des problèmes de sécurité et de répercussion sur l'environnement,

demande à la Fédération protestante de France de bien vouloir attirer l'attention des pouvoirs publics en les priant de ne pas prendre des mesures définitives sans de sérieuses assurances sur le plan scientifique et sans information objective et consultation du peuple français.